

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	382
Artikel:	Autour de la Conférence du désarmement
Autor:	M.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260735

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une brochure préparée par le Comité d'action de la pétition de 1929, en réponse aux attaques mal fondées de la Ligue contre le vote politique des femmes, a été distribuée aux membres de l'Assemblée fédérale et à la presse. Puissent-ils en faire leur profit!

A. LEUCH.

Une manifestation du Comité suisse d'action pour la pétition suffragiste auprès des Chambres fédérales.

N. D. L. R. — Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs et lectrices sur la brochure mentionnée ci-dessus par notre collaboratrice, et que nous leur recommandons comme un excellent document de propagande pour nos idées. On peut d'ailleurs s'en rendre compte par l'analyse que nous en publions ci-après. (S'adresser pour achat de cette brochure à la présidente du Comité suisse d'action, Mme A. Leuch, avenue Béthune, 52, Lausanne, et pour consultation au Secrétariat des Intérêts féminins, 22, rue Etienne-Dumont, Genève. Prix de vente: 50 centimes.)

... Après avoir protesté contre certaines institutions de la Ligue tendant à faire accroire que le nombre des signatures de la pétition en faveur du suffrage féminin ne donne, pour différents motifs, qu'une idée fausse de la situation, la réponse du Comité d'action s'élève contre une opinion trop répandue, — et que la Ligue contre le vote politique des femmes a reprise à son compte, — à savoir qu'en Suisse, la situation juridique et la situation professionnelle de la femme sont satisfaisantes à tous égards; que, par conséquent, cette dernière n'aurait rien à gagner à obtenir les droits politiques; et qu'enfin, dans le domaine social, la femme peut parvenir à tout ce qu'elle désire, même sans le droit de vote. En ce qui concerne la situation juridique de la femme, la réponse du comité d'action contient maints exemples prouvant que les lois actuelles ne tiennent pas suffisamment compte des intérêts des femmes, — parce que faites et votées par les hommes seulement. En cas de conflits d'intérêts, notre droit tient avant tout compte des intérêts masculins, ce qui s'explique aisément, puisque ce sont des hommes qui ont élaboré toutes les dispositions légales, — et que, en politique comme ailleurs, les absents ont toujours tort...

Passons à la situation professionnelle de la femme. On sait fort bien que, contrairement à ce que prétend la Ligue contre le vote politique des femmes, toutes les carrières ne sont pas encore ouvertes aux femmes, loin de là. Toutes les Universités leur sont ouvertes, il est vrai. Mais dans l'exercice de leur profession, les femmes rencontrent infiniment plus de difficultés que leurs collègues masculins, uniquement parce qu'elles sont des femmes, et que, par conséquent, on peut les traiter en quantité négligeable... puisque avec elles on ne risque jamais de recevoir de réprésailles politiques... Dans les organisations professionnelles, — là où elles sont admises, — leur opinion, leurs revendications ont toujours beaucoup moins de poids que celles des hommes, — parce qu'elles ne peuvent avoir aucune influence lors des votations et des élections.

Il est faux également de prétendre que, dans le domaine social, la femme peut atteindre tous les buts qu'elle se propose, même sans les droits politiques. Tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'activité sociale des femmes, savent



Les femmes et les livres

Le latin et l'éducation des jeunes filles.¹

Si le livre publié sous ce titre n'était qu'une savante dissertation, c'est dans une revue de pédagogie et de linguistique qu'il conviendrait d'en parler; mais il y a plus d'une raison d'en rendre compte au *Mouvement Féministe*. C'est, tout d'abord, qu'aucun travail féminin intelligent ne doit être étranger à ce journal; puis, que l'auteur, après avoir critiqué avec beaucoup de discernement les défauts féminins, naturels et acquis (si tant est qu'en les puise débrouiller) propose des moyens d'y remédier. Chercher à corriger les femmes de leurs travers n'est-ce pas les préparer aux tâches plus hautes et plus complexes que leur réserve la qualité de citoyennes? Par là, ce livre, où, sauf erreur, le mot de « féminisme » n'est pas prononcé, est bien de notre gibier.

¹ Alice WIBLÉ. *Le latin et l'éducation des jeunes filles*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Genève pour obtenir le grade de docteur ès lettres. Paris. Ed. « Je sers » 1931.

Autour de la Conférence du Débarquement

Une nouvelle manifestation de l'opinion publique.

Inquiètes de la carence de la Conférence, qui a laissé, comme nos lecteurs le savent, les experts se perdre dans des détails techniques et trouver toujours de bonnes raisons pour protéger l'armement spécial de leur pays au détriment de celui du voisin (voir le *Mouvement*, No 379), les organisations privées internationales, dont les représentants à Genève suivent attentivement les travaux de la Conférence, ont décidé une nouvelle manifestation de l'opinion publique, qui, pour être beaucoup moins ample et moins impressionnante que celle du 6 février, n'en a pas moins été bien réussie. Le 13 juillet, une soixantaine de délégués masculins et féminins de 28 Fédérations internationales, représentant entre eux tous 16 pays et groupés dans les organisations suivantes: organisations féminines, organisations d'étudiants, organisations chrétiennes, organisations pour la S. d. N., et C. I. A. M. A. C. (Association des Anciens Combattants), ont été reçus en députation par M. Henderson, Président de la Conférence entouré lui-même de plusieurs délégués gouvernementaux, tels que M. Bénès, Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. de Broeckère, sénateur (Belgique), Dr. Wooley (Etats-Unis) Mrs. Cobbett Ashby (Grande-Bretagne), etc.

La cérémonie a débuté par la remise à M. Henderson par Mme d'Arcis du volume *Vox Populi*, qui contient les discours prononcés lors de la manifestation du 6 février; puis M. de Watteville (C. I. A. M. A. C.) présenta au Président de la Conférence, au nom de toutes les organisations présentes, les désirs de celles-ci. Insistant sur l'inquiétude et le désapppointement de l'opinion publique vis-à-vis des lenteurs de la Conférence, M. de Watteville résuma ces demandes de la façon suivante: a) réduction efficace des armes terrestres, navals et aériennes; b) abolition des armes les plus agressives; c) contrôle rigoureux, si ce n'est suppression, des manufactures privées et du commerce de matériel de guerre. M. Henderson répondit par un discours où se trouve autre chose que les formules bancales dans lesquelles se complaisent les orateurs officiels. Il déclara notamment comprendre très bien l'anxiété de l'opinion publique pour l'avoir partagée lui-même, à plusieurs reprises; puis, relevant les circonstances défavorables dans lesquelles la Conférence a dû travailler, il insista cependant sur trois résultats acquis: le changement considérable qui s'est manifesté dans l'opinion mondiale, qui ne saurait actuellement être satisfait d'une limitation des armements au niveau actuel; les propositions concrètes formulées par plusieurs gouvernements, notamment par le gouvernement britannique; et enfin le travail accompli par deux Comités techniques: celui des dépenses de

fense nationale, et celui des armes chimiques et bactériologiques, qui demande l'interdiction complète de tout préparatif de cet ordre en temps de paix. Quant aux trois demandes formulées par les organisations privées et que nous mentionnons plus haut, le Président estime qu'en ce qui concerne la première, les travaux de la Conférence en matière de limitation budgétaire des armements arriveront à lui donner satisfaction; pour la seconde, c'est aux gouvernements à se prononcer; et quant à la troisième, il annonce que des propositions importantes ont été déposées à cet effet devant la Conférence. « En aucun moment, ajoute-t-il, depuis juillet 1914, les hommes d'Etat n'ont eu entre les mains autant de possibilités d'action pour le mal ou pour le bien, et les organisations privées ne doivent pas perdre de vue l'influence qu'elles peuvent exercer auprès de ceux qui les gouvernent dans leurs pays respectifs. »

Après des paroles de remerciements prononcés par M. Ernest Bovet (Associations pour la S. d. N.) également au nom des organisations présentes, et qui assura M. Henderson de la fidélité et de l'appui de celles-ci, qu'il trouvera toujours derrière lui pour le soutenir dans sa tâche, et quelques mots encore du Président, cette séance, dont l'utilité ne peut être méconnue, prit fin.

M. F.

La fabrication privée du matériel de guerre.

Nous aurions désiré traiter plus en détail aujourd'hui que nous n'avons pu le faire dans notre précédent numéro cette question cruciale de tout le problème du désarmement; mais malheureusement la place nous fait totalement défaut. Bons-nous donc à signaler à toutes celles qu'elles préoccupent la publication *in extenso* dans le numéro de juin du *Völkerverband*, organe de l'Association suisse pour la Société des Nations², de la magistrale conférence prononcée sur ce sujet par M. H. Rolin (Belgique), le 27 mai dernier, lors de l'Assemblée générale de l'Association genevoise pour la S. d. N. On trouvera là toutes les précisions que l'on peut désirer, en même temps qu'une documentation qui ne laisse aucune hésitation sur la nécessité, pour les honnêtes gens, d'agir et d'agir vite.

C'est pourquoi nous sommes très heureuse

¹ Sans doute. Mais quelle influence peuvent exercer auprès de leur gouvernement, dans leurs pays respectifs, des femmes, des mères, qui ne sont pas électrices, et ceux qui vont répéter si les femmes veulent la paix, le monde l'aurait, réaliseraient toujours l'inériorité que nous créee, en ce domaine aussi, notre minorité politique? (Réd.)

² S'adresser, pour obtenir ce texte, soit au siège de l'Association suisse pour la S. d. N., Le Languedoc, Lausanne, soit à celui du Comité féminin international pour le Débarquement, 25, quai du Mont-Blanc, Genève.

combiné ces dernières sont entravées dans leur travail du fait que, politiquement parlant, elles ne sont que des « mineures ». Ils savent à quelle incompréhension, voire à quelle hostilité les femmes se heurtent trop souvent, les luttes qu'elles doivent soutenir pour obtenir la moindre réforme, le peu de cas que l'on fait de leurs avis, de leurs revendications, de leurs requêtes, pour la simple raison que, n'étant pas électrices, elles ne « comp-

tent » pas dans l'Etat. Un exemple entre beaucoup: on sait qu'à l'heure actuelle, les pouvoirs publics représentent à leur compte des œuvres sociales toujours plus nombreuses, dont la plupart ont été créées par des femmes. Ils devraient donc faire largement appel à la collaboration de femmes spécialisées dans les questions d'assistance. Or, la grande majorité des cantons se refuse même à admettre les femmes dans les commis-

sions d'assistance. Et là où légalement elles ont le droit d'en faire partie, cette mesure n'existe souvent que sur le papier.

Mêmes constatations en ce qui concerne les affaires scolaires, même hostilité à l'égard de la collaboration féminine. Le Grand Conseil saint-gallois vient d'en donner une preuve nouvelle! Et dire qu'on ne cesse de nous répéter: « les femmes n'ont que faire dans la politique, qu'elles

Mme Wiblé se défend de parler de sa méthode; elle n'expose pas un système établi sur des principes théoriques; ce qu'elle apporte, c'est le fruit d'une expérience de cinq années dans un lycée de jeunes filles, à Bruxelles. Chargée d'y enseigner le latin à des élèves dont la plupart ne se destinaient pas aux études supérieures, mais auxquelles le programme imposait ce cours, Mme Wiblé vit l'extrême difficulté d'y intéresser tout son peuple. Non contente des progrès accomplis par les bonnes élèves, elle s'ingénier à chercher le moyen de stimuler les autres; et elle y réussit si bien, qu'elle s'aperçut que c'étaient les médiocres qui avaient bénéficié le plus de ses leçons; elles n'étaient certes pas devenues meilleures latinistes que les mieux douées, mais elles avaient exercé leur volonté; elles avaient travaillé avec persévérance; elles avaient acquis quelque chose des qualités qui leur manquaient le plus: précision, concision, bon sens, ordre, mémoire. L'étude du latin s'était révélée comme la meilleure thérapeutique pour les cervaeux médiocres. Ans s'éclaire le paradoxe lancé par Mme Wiblé: « Du latin pour toutes: non seulement pour les futures universitaires, mais pour les cancrens; et aussi pour les mères de famille de demain, appelées à apprendre à parler à leurs enfants; et enfin pour les employées et ouvrières manuelles; car le meilleur moyen d'éclairer leur vie, condamnées aux préoccupations maternelles, c'est de leur dispenser, et cela dans la première jeunesse, une culture étendue. » Le but de l'éducation, a dit J.-W. Mackail, n'est pas tant de préparer les enfants pour leur profession, que de les préparer contre leur profession. »

Mme Wiblé fait état de vastes et minutieuses enquêtes pour montrer que les humanités, loin d'être en recul, comme on pourrait le supposer, après les attaques lancées contre elles, gagnent du terrain, surtout dans les collèges de jeunes filles. Cela se justifie pleinement. Les femmes d'aujourd'hui sont libérées de toutes sortes d'entraves, si ce n'est de par la loi, du moins par la disparition de bien des conventions sociales; mais elles sont en train de gâcher leur liberté. Il s'agit de les sauver toutes, celles qui ont des loisirs et celles qui sont astreintes au labour quotidien, d'un double danger: l'incohérence intellectuelle et l'instabilité morale. Remédier à l'éparpillement intellectuel par une étude assez difficile et assez riche pour concentrer et coordonner toutes les facultés; donner à la conscience, non certes une morale laïque en guise de la morale religieuse ébranlée par l'examen, mais une saine philosophie provisoire, en attendant que l'âme, mûrie, revienne à la foi, voilà de quoi sont capables les humanités. L'étude d'une civilisation moderne peut, à première vue, paraître plus accessible et plus utile. Mais, dès que l'on touche aux faits contemporains, les passions s'allument; tandis qu'une civilisation révolue a porté tout son fruit; on peut la juger avec sérénité, et en tirer toutes les leçons qu'elle comporte.

En imposant à des fillettes de quatorze ans une étude pour laquelle ni elles, ni leurs parents, n'ont aucun goût, on leur apporte donc un grand bienfait.

Cette thèse pourrait laisser sceptique, si elle ne s'appuyait sur l'expérience. Et c'est ici que Mme Wiblé devient tout à fait originale, et que son livre acquiert tout son prix. Il va sans dire qu'envisagé de cette façon, l'enseignement du latin doit être tout autre que celui qu'il s'adresses à des écolières avides de l'apprendre; et nous voyons Mme Wiblé à l'œuvre, cherchant, s'ingéniant, trouvant les moyens d'approvisionner les intelligences récalcitrantes, de ne pas les rebouter, surtout par le rabâchage obligatoire des éléments. Ce n'est pas en étudiant la difficulté qu'elle s'en tire, mais par un procédé qu'elle n'a pas inventé sans doute, et que la pédagogie moderne a déjà mis en valeur: le jeu. Ce dont il faut louer l'auteur, c'est moins d'avoir rendu la leçon attrayante, que de l'avoir en même temps rendue utile. Tous les jeux chers à notre enfance y passent: le loto, le damier, la balle, servent à apprendre la morphologie; le jeu des familles fixe le vocabulaire; le jeu de patience, les dominos, et, pour couronnement, le jeu de l'oie (ô ironie!) viendront à bout des principales difficultés de la syntaxe. Pas trace de dilettantisme, de ménièvre, dans ce que nous n'osons pas appeler ce « système », mais une adresse, une habileté, une grâce, irrésistibles. Pourtant nous ne sommes pas dans le jardin où Fontenelle donnait à son aimable marquis quelques leçons sur le monde des astres; nous sommes à l'école d'une pédagogie qui tient ses élèves en mains, et qui s'entend à les faire avancer. Leur donner le goût du travail, voilà son ambition.

Le problème de la version, Mme Wiblé l'a